

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du
développement durable et de la mer, en
charge des technologies vertes et des
négociations sur le climat

Décision du 27/10/ 2010 portant nomination à la commission des recours de l'Agence nationale de l'habitat

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,
Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.321-1 et R.321-6-3 ;
Vu la décision du 23 juin 2010 portant nomination des membres de la commission des recours de l'Agence nationale de l'habitat,

DÉCIDE

Article 1

Est nommée membre de la commission des recours de l'Agence nationale de l'habitat :

-en qualité de représentante de l'Union d'économie sociale du logement

Madame Caroline Macé, ou son représentant, en remplacement de M. Frédéric Noble.

Article 2

La présente décision sera notifiée à la personne mentionnée à l'article 1.

Fait à Paris, le

Pour le ministre d'État et par délégation,
Le directeur de l'habitat
de l'urbanisme et des paysages

Étienne Crépon